

Sur l'origine de la dénomination “Siam”

Michel Ferlus

Première publication :

Aséanie 2006, n°18, p. 107-117.
Centre d'Anthropologie Sirindhorn.
Bangkok, Thaïlande.

Les désignations ethnonymiques, leurs usages et leurs origines, ont toujours été un problème complexe, particulièrement dans l'aire de l'Asie du Sud-Est. En général, une population possède un autonome (nom qu'elle se donne) et un ou plusieurs exonymes (nom qu'on lui donne), l'un pouvant devenir l'autre. Les usages varient dans le temps et selon les lieux. La transmission de ces désignations ne suit pas des règles régulières, elles peuvent passer d'un groupe à un autre, ce qui rend le suivi des transformations phonétiques assez difficile.

L'étude de l'origine et de la transformation des ethnonymes est par nature pluridisciplinaire¹. Elle dépend en premier lieu de la linguistique, particulièrement la phonétique historique, de l'étymologie, de l'étude philologique des textes anciens et récents, et aussi de l'histoire et de la culture des populations nommées, quelles soient réceptrices ou donneuses. Les progrès en linguistique historique du chinois² ont permis de nouvelles lectures des caractères utilisés comme phonogrammes pour transcrire des noms et des notions de l'Asie du Sud-Est.

¹ Il y a des ouvrages ethnographiques qui recensent les groupes ethniques, mais il n'existe pas vraiment d'étude générale sur l'origine et l'histoire des désignations ethnonymiques. Pour l'Asie du Sud-Est, on peut dans l'immédiat consulter Briggs (1949), Ferlus (2006), Luce (1959b), Pain (2008) et quelques autres.

² Deux auteurs sont particulièrement utiles : Edwin G. Pulleyblank (1991) donne des reconstructions pour trois périodes, *Early Middle Chinese* (VIIe), *Late Middle Chinese* (IXe-Xe) et *Early Mandarin* (XIIe-XIIIe). William H. Baxter (1992) donne les reconstructions du vocabulaire des Odes pour deux périodes, *Old Chinese* (IIe AD) et *Middle Chinese* (VIIe AD).

Les premières attestations de “Siam” : *syām* et *syam/syaṃ*

Le terme “Siam” est bien connu comme ancien nom de la Thaïlande. Quoique non reconnu officiellement depuis l’année 1939, il est néanmoins resté dans l’usage courant, plus à l’étranger que dans le pays même. “Siam” partage la même origine que “Chan/Shan” (les Tay³ de Birmanie) et “Ahom” (les anciens Tay de l’Assam). Ce point sera développé plus loin.

Les premières attestations épigraphiques sûres de cette désignation ethnonymique ont été rapportées par George Cœdès (1948), citées par la suite par Lawrence P. Briggs (1949), Gordon H. Luce (1958) et de nombreux autres auteurs. La plus ancienne se trouve dans une inscription chame du milieu du XI^e siècle qui nomme des *syam*⁴ parmi une attribution d’esclaves au sanctuaire de Po Nagar. Au XII^e siècle, deux courtes inscriptions d’Angkor Vat⁵ attestent *syām kuk*, “les Siam à aigrette”, selon l’interprétation de Bernard Philippe Groslier (1981). Il ne fait pas de doute que les termes épigraphiques *syam* en cham et *syām* en khmer désignent des Thaïs installés dans les limites de l’empire angkorien, ceux-là même qui, un siècle plus tard, fonderont le royaume de Sukhothai aux dépens des Khmers.

L’épigraphie préangkorienne atteste une dizaine d’occurrences de *syām*, la plupart dans l’expression *ku syām* “la nommée *syām*”, mais rien ne permet d’associer de façon certaine à ces occurrences le sens de “Thaï(e)” malgré les interprétations hâtives de certains lexicographes.

Du côté birman, Gordon H. Luce (1958, 1959 et 1985) nous signale de nombreuses attestations épigraphiques de *syam/syaṃ* à l’époque Pagan (XII^e-XIII^e), la plus ancienne datée de 1120. Dans la plupart des cas, le terme désigne les populations tay du nord-est de la Birmanie, justement celles qui sont connues aujourd’hui sous le générique Chan/Shan.

En dehors de ces trois pays, Champa, Cambodge et Birmanie, directement concernés par la présence de “Siam”, une référence solide se trouve dans la description du Cambodge rédigée par le chinois Tcheou Ta-Kouan, l’envoyé de la cour des Yuan. La traduction commentée qu’en donne Paul Pelliot (1902 et 1951) contient en fait la première référence de l’existence ancienne du terme “Siam” publiée dans une langue occidentale. Le Siam de l’époque Sukhothai y est nommé *Sien-lo/xiān luó* 暹羅, dont le premier caractère est parfaitement interprétable par “Siam”.

³ Par convention, on écrira *tay* pour désigner les groupes *tay* en particulier : *Tay Ahom*, *Tay blanc*, etc., tandis que *Thaï* désignera les Siamois (Thailandais). Les translittérations des formes écrites (sanskrit, birman, khmer, thaï) sont en italique.

⁴ L’auteur, faute de mieux, utilise les données contenues dans les différents articles cités. Groslier (1981, p. 107), à propos du cham, laisse entendre que la forme *syām* proviendrait de l’article de Aymonier (1891, p. 50-52). Mais Briggs (1949, p. 62, note 19) rapporte *syam* tout en étant moins affirmatif sur sa date d’occurrence. C’est la forme *syam* qui est utilisée ici pour le cham.

⁵ Voir, par exemple, Cœdès (1948, p. 348) : “Au XII^e siècle, les bas-relief d’Angkor Vat représentent, en tête du grand défilé de la galerie sud, un groupe de guerriers qui portent un costume entièrement différent de celui des Khmers et que deux courtes inscriptions qualifient de *Syām*”. Ces deux inscriptions sont K 298-27 et K 298-28.

De ces premières considérations, il ressort qu’entre les XI^e et XIII^e siècles il existait, depuis la Birmanie jusqu’à la plaine centrale de la Thaïlande, une nappe continue de populations que les voisins nommaient “Siam”. Cependant, en dépit de ces nombreux témoignages et malgré quelques tentatives d’interprétation, l’origine de cette désignation est restée jusqu’à ce jour obscure.

Je me propose de montrer que “siam” résulte de la simplification syllabique de *Kośāmbī* par troncation de la première et de la dernière syllabe.

Kośāmbī et Ko–shan–pye.

Le nom de *Kośāmbī* a été appliqué par les Birmans d’Ava au XIV^e siècle aux neuf petits États tay (les Chan), centrés sur Mōng Mao au nord-est de la Birmanie. Plus précisément, ainsi que l’explique Jean Rispaud (1966), *Kośāmbī* s’appliquait à celui des États le plus puissant qui prenait la tête de l’ensemble, d’où le désarroi de certains anciens historiens qui cherchaient vainement une localisation précise et permanente. L’attestation tardive de *Kośāmbī* ne signifie pas que le terme n’ait pas été en usage auparavant, et de fait il devait exister depuis plusieurs siècles (Sai Kam Mong 2004)⁶. Ce terme, emprunté à la géographie classique de l’Inde, provient du sanskrit *Kausāmbī*, nom de la capitale du pays célèbre où le Bouddha a prêché. Les exemples de transfert de termes géographique indiens en Asie du Sud-Est ne sont pas rares. On connaît déjà les noms de *Śrīkṣetra* (pays des Pyu), *Amarāvati* (pays des Cham) et *Kambuja* (pays des Khmer), adaptation probable de *Kamboja*, qui s’est perpétué jusqu’à aujourd’hui. Le Yunnan a été appelé *Gāndhāra* (ancien pays au nord-ouest de l’Inde)... On pourrait multiplier les exemples. Les motivations de ces transferts semblent dues au désir des peuples hindouisés de recréer chez eux une nouvelle Inde⁷. Plus qu’une logique géographique proprement dite, c’est probablement le prestige des noms de lieux et de pays empruntés qui a décidé de leur choix.

Pendant longtemps le mot *Kośāmbī* (orthographié aussi Kawsambi) a été dissimulé derrière le Ko–shan–pye, mot à mot “les neuf États chan”, des textes birmans. Des auteurs ont pensé que cette identification était due à la quasi-homophonie des deux expressions. Or, la forme écrite *kui: rham: prañ* de Ko–shan–pye, indique qu’à l’époque de Pagan où l’écriture du môn fut adaptée au birman, les prononciations étaient plus divergentes que par la suite ; la quasi-homophonie serait plus tardive.

De *Kośāmbī* à “Siam”

C’est la lecture de l’article bien documenté de Jean Rispaud (1966) qui m’a amené à formuler l’hypothèse selon laquelle “Siam” dériverait de *Kośāmbī*, nom de prestige des anciens États chan, par un phénomène de troncation, (*Ko*)śām(bī) > *syam/syam* (signalons que *Kośāmbī* est translittéré sur la valeur du sanskrit, tandis que *syam/syam* l’est du birman). La translittération *ś* représente une fricative palatale, [ç] en

⁶ Selon cet auteur, le terme *kawsambi* apparaîtrait dans des chroniques sous la dynastie des Tang (618-906). Nous n’avons pas eu accès à ces sources.

⁷ Voir Pelliot (1904, p. 157) : “L’usage des peuples hindouisés de l’Indochine a été de créer dans leur pays une nouvelle Inde en reportant autour d’eux les noms géographique de l’Inde propre”.

phonétique, donc distincte de la fricative alvéolaire *s* [s]. Ces deux unités, distinctes en sanskrit, se sont confondues en pali (*Kośāmbī* y est *Kosambī*). Les langues de l'Asie du Sud-Est concernées, le birman, le cham et le khmer, n'ont pas le phonème [ç] dans leur système phonétique. Il est clair que, dans les transcriptions *syam*/*syam* du birman, *syam* du cham et *syām* du khmer, la composition *sy*, probablement prononcée [sj], était un procédé graphique pour rendre au mieux la consonne *ś* [ç] du sanskrit, absente dans ces langues. La prononciation de (*Ko*)*śām*(*bī*) aurait glissé de [çɑ:m] en sanskrit, à [sja:m/sjam] en birman, cham et khmer (selon la phonologie de chaque langue).

Depuis l'époque Pagan, les graphies se sont modifiées et aujourd'hui *syam*/*syam* est écrit *rham*: [ʃaṅ] et désigne les Chan. Le phonème initial écrit *rh*, prononcé aujourd'hui [ʃ], est très fréquent dans la langue birmane et est attesté dans du vocabulaire du stock sino-tibétain. La comparaison, quand elle est possible, montre que *rh* est issu de groupes consonantiques avec [r]. Par exemple: birman *rhac* [ʃiʔ] "huit" correspond au chinois archaïque *pret, restitué grâce aux règles de reconstruction de Baxter (1992)⁸. En revanche, les mots en *sy*- sont très rares dans les inscriptions et ne se rencontrent manifestement que dans des emprunts. Luce (1981) n'en a relevé que deux en vieux birman, *syā* "rare, peu" et *syāñ* "seigneur, bonze"⁹, auxquels s'ajoute *syam*/*syam*. A cause de sa rareté dans le lexique birman, la prononciation de *sy* n'a pu se maintenir et s'est très tôt confondue avec celle de *rh*. En conséquence, les deux phonèmes écrits *sy* et *rh* dans les inscriptions sont aujourd'hui représentés par *rh* et prononcés [ʃ].

Si le choix de *Kośāmbī* pour désigner les Tay de Birmanie est vraisemblablement dû aux élites birmanes de culture sanskrite, la réduction de *Kośāmbī* à (*Ko*)*śām*(*bī*) par troncation est, en revanche, un procédé de la langue parlée visant à adapter un mot savant trisyllabique au monosyllabisme du tay et au quasi-monosyllabisme du birman. Le fait que ce soit une prononciation sanskritisante qui ait déterminé la phonétique de "siam" et de ses variantes montre que la dénomination *Kośāmbī* a dû être adoptée avant le règne d'Anôratha (1044-1077), car c'est à partir de ce souverain que le bouddhisme singhalais de langue pali (langue qui a perdu le *ś*) est devenu la religion dominante.

Les avatars de "siam"

Les considérations linguistiques à propos des attestations épigraphiques nous amènent à supposer que la plus ancienne prononciation de "siam" dans les langues locales avait dû être [sja:m]. C'est à partir de cette base que le vocable a subi des évolutions divergentes selon les langues porteuses.

En Birmanie, il prendra très tôt la forme *rham*: [ʃaṅ] pour désigner l'ethnie Chan/Shan. Notons que ce mot reste un exonyme et qu'il est absent des dictionnaires des différents dialectes du chan, même si les locuteurs l'utilisent volontiers.

⁸ Le mot "huit" n'est pas attesté dans le vocabulaire des Odes, mais il est facile de le reconstruire en appliquant les règles et les correspondances exposées dans Baxter 1992, p. 394-5.

⁹ *Syā* (scarce, few) est mentionné p. 6, n° 97 ; *syāñ* (lord, monk) page 76, n° 110.

À la suite de l'avancée d'une branche des Tay dans le Nord-Est de l'Inde au début du XIII^e siècle, le mot "siam" y est représenté par deux formes. D'abord le nom même de cette région, Assam (le pays des Siam), *āsāma/asama*¹⁰ des écrits indiens, formé à la suite de la confusion régulière de sanskrit *ś* et *s* en [s] dans une langue de la région distincte de l'assamais. La préfixation de l'élément *ā/a* n'a pas reçu d'explication. Puis, sur la base de *āsāma/asama*, par les changements [s > x > h] s'est formé le vocable Ahom *āhom* [axɔm/ahɔm], nom donné aux Tay de l'Assam en assamais. Comme précédemment à propos de Chan, Ahom est un exonyme et n'est pas cité dans les dictionnaires, cependant la forme *āham* est attestée dans les manuscrits. C'est Edward Gait (1905), le premier, qui a avancé la parenté de Assam/Ahom avec Siam et Chan.

A l'autre extrémité du domaine des langues tay, le mot "siam" a d'abord désigné l'avant-garde du peuple thaï vers le pays qui deviendra le sien. Bien que n'étant plus d'usage officiel, cette désignation est restée très en faveur auprès des occidentaux. Sa forme écrite *sayām/syām* สยาม (l'écriture du thaï permet les deux translittérations) et sa prononciation [sajɑːm] laissent voir que ce mot est entré dans la langue thaï sous sa forme écrite¹¹, contrairement aux exemples chan et ahom où les formes écrites transcrivent l'adaptation à une prononciation étrangère. Une forme *siem* เสียม [siam] a existé en thaï ; considérée comme d'origine cambodgienne elle n'est plus en usage.

Les transcriptions chinoises du XIII^e siècle confirment bien la phonétique [sjaːm] de "siam" (Pelliot 1902 et 1904). Le caractère *Sien/xiān* 暹 était régulièrement utilisé comme phonogramme pour nommer un pays identifié avec Sukhothai, premier État thaï fondé dans la plaine centrale. L'expression *Sien-lo/xiān-luó* 暹羅, forgée plus tard, désignera la réunion du "Siam" et du *Lo-hu/luó-hú* 羅斛, ce dernier identifié avec Lopburi. Dans ses travaux sur la phonétique historique du chinois, Edwin G. Pulleyblank (1991) a restitué la phonétique [sjem] pour *Sien/xiān* 暹, au début de la dynastie Yuan, contemporaine de la période finale de Pagan.

Florilèges sémantiques sur khmer ancien *syām*

L'archéologue Bernard Philippe Groslier (1981) a développé l'hypothèse selon laquelle le mot "siam" proviendrait du sanskrit *śyāma* "noir, de couleur foncée", et aurait été d'abord appliqué par les Khmers à des aborigènes sombres de peau, situés (c'est nous qui le précisons) au nord-est et au centre de la Thaïlande actuelle. Cette dénomination aurait été étendue aux ancêtres des Thaï venus s'installer et prendre le pouvoir dans ces régions. Saveros Pou (1992) adopte cette hypothèse et définit *syām* par "de teint foncé", mais en ajoutant "terme dépréciatif pour les étrangers, barbares", connotation qui n'était pas envisagée dans l'article de Groslier. Long Seam (2000), plus prudent, présente *syām* sous deux entrées en établissant une distinction nette entre son usage en tant que nom propre et la signification "de couleur foncée".

¹⁰ Ces renseignements proviennent de Chatterji (1956).

¹¹ Il s'agit peut-être d'une rétention de la forme écrite à partir de textes en écriture de type Sukhothai ou fakkham, ou bien d'une translittération du khmer vers le thaï.

Où est la vérité ? Revenons aux sources en consultant l'excellent dictionnaire sanskrit-français de Stchoupak, Nitti et Renou (1959). Nous lisons sous l'entrée *śyāma* (écrite *ṣyāma*) “noir, de couleur foncée ; brun de teint” (considéré comme une marque de beauté). On reste perplexe sur la façon dont la connotation valorisante de ce mot en sanskrit devient dépréciative sous la plume de certains auteurs, en fait d'un seul. Il faut toutefois reconnaître que la connotation dépréciative peut se rencontrer, mais cela reste localisé et très marginal.

Fait hautement significatif, une inscription en vieux môn du début du XII^e siècle atteste un exemple de *syām* que Shorto (1971) glose “The Bodhisatta in the Sāma-Jātaka”, en précisant que le mot vient de sanskrit *śyāma*. À l'évidence, le sens a évolué vers “beau, magnifique” sans plus aucune référence à la couleur du teint. Ces considérations suffisent à montrer la gratuité d'une supposée connotation dépréciative de la notion “noir, brun, foncé” dans l'origine de la désignation ethnonymique “siam”.

Remarque linguistique : le groupe *śy* à l'initiale de *śyāma* et *ś* dans *(Ko)śām(bī)* ont été confondus dans la combinaison *sy* [sj] des graphies birmanes et khmères.

Ambiguïtés sémantiques dans les anciennes attestations

Malgré une démonstration bien conduite, l'hypothèse de Groslier reste fragile. D'une part, il n'a pas vu la connotation valorisante de *śyāma*, et surtout, il semble ignorer la parenté d'origine de “Siam” avec Chan et Assam/Ahom, pourtant formulée par Edward Gait en 1905. Même en admettant l'idée que les arrivants Thaï aient été désignés (par les Khmers) du nom de ceux qu'ils ont remplacés, il est difficile de comprendre comment le terme aurait pu s'étendre jusqu'au Nord-Est de l'Inde et donner son nom à l'Assam. Malgré ces réserves, le problème mérite d'être examiné avec la plus grande attention car les formes issues de *(Ko)śām(bī)* et de *śyāma* ont bel et bien co-existé vers les XI^e-XIII^e siècles. On peut encore en trouver la trace dans certains dictionnaires de la langue thaï : George McFarland (1944) donne deux sens pour *sayām* เสียမ်, “brown: a brown race” et “Siam”, sous la même entrée. La subtile différence de sens de cette racine entre le thaï et le birman peut s'expliquer par le fait que chaque langue aurait emprunté séparément l'étymon *śyāma* au sanskrit.

Les listes d'esclaves de pagode dans les inscriptions birmanes du XII^e siècle attestent *syam/syam* plus d'une vingtaine de fois. Gordon Luce (1958) distingue assez bien deux usages du terme, l'un désigne un membre de l'ethnie Chan, l'autre qualifie une personne au teint clair (laudatif), comme un chan précise-t-il¹². Or, les premiers arrivants Tay, comme tous les envahisseurs venant du nord, étaient de complexion claire ; ce fait d'observation et l'exemple de *syām* “Bodhisatva” en môn ancien (voir ci-dessus) nous amène à la conclusion que le sens de sanskrit *śyāma* est passé de “brun de teint (marque de beauté)” à “beau”, puis à “beau (de teint clair)” en birman, et même “beau, magnifique” en môn pour qualifier le Bodhisatva.

¹² “The word [Syām] occurs usually in the lists of pagoda-slaves, male and female; it is rarely prefixed to the name, when it should really mean a Shan; it is generally suffixed, when it may mean merely that the person had a fair complexion, like a Shan”. (Luce 1958, p. 124).

Dans les inscriptions birmanes, les deux acceptations de *syam/syam* analysées par Luce sont rendues par la même graphie (les variantes de nasales finales ne sont pas significatives). Apparemment, on pourrait croire que les deux notions étaient homophones. L'écriture du birman ancien n'était pas codifiée, les variantes graphiques étaient nombreuses et les tons n'étaient qu'imparfaitement notés (le ton 2 n'avait pas de marque). De plus, l'écriture a évolué dans le temps, *syam/syam* désignant les Tay (Chan) est aujourd'hui écrit *rham* avec justement la marque du ton 2 descendant. Malheureusement l'homographe porteur du sens "beau" n'est plus représenté dans le birman moderne. Il n'est pas impossible qu'il ait eu un ton différent, le ton 1 égal par exemple. L'hypothèse est envisageable mais ne peut être vérifiée en l'état.

En khmer moderne, selon les dictionnaires, les graphies hésitent entre *syem* [siəm] et *syām* [sja:m] ; les sens sont toujours "siam, siamois" et "brun, foncé, sombre" respectivement, sans précision d'une connotation négative (du moins dans les dictionnaires). En khmer moderne et en thaï, les sens de "brun de teint (marque de beauté)" comme en sanskrit, ou "beau" comme en birman ancien, n'ont jamais été remarqués.

Les inscriptions préangkorienne (VI^e-VIII^e) nous offrent une dizaine d'attestations de *syām* (un exemple en *syam*), pour la plupart dans *ku syām* "la nommée *syām*", expression qui désigne des servantes, plus généralement des femmes de condition modeste, et qui se rencontre dans les listes de noms d'esclaves¹³. Quelle pouvait être la signification de *syām* dans ce contexte ? Coedès l'a traité comme un nom d'ethnie, sans le relier à "Siam", tout en admettant qu'il provient de sanskrit *śyāma* "noir de peau". Pour Groslier, *syām* paraît avoir été utilisé par les Khmers comme collectif, "les Noirs", pour désigner des aborigènes noirs de peau¹⁴. Selon cet auteur, et c'est là sa théorie, le terme sera étendu aux arrivants Thaï dans le bassin de la Ménam. Pour Saveros Pou, c'est un terme dépréciatif, appliqué aux étrangers et aux barbares.

En dépit des positions de ces éminents spécialistes, un examen attentif des emplois de *syām* ne conduit absolument pas vers une connotation dépréciative. On en a pour preuve les deux expressions *poñ syām* et *syām mratāñ*, où il est associé à des noms de fonctions entrant dans une hiérarchie: *mratāñ* désigne un dignitaire de rang inférieur au seigneur, tandis que *poñ* désigne une fonction de responsabilité — son contenu est mal défini — placée sous les dignitaires mais au-dessus des roturiers. Pour nous résumer, le terme *syām* utilisé à l'époque préangkorienne semble bien signifier "noir, brun", mais avec une connotation valorisante. Il ne désigne jamais l'ethnie des Tay (les futurs

¹³ Les stèles de fondation étaient gravées pour durer et être lues par tous. Il est difficilement imaginable que leur contenu ait pu comporter des noms d'esclaves, parfois en listes très longues. Ces prétendus esclaves étaient en fait des serviteurs de la divinité, assurant donc une fonction valorisante. Les vrais esclaves, qui étaient au bas de l'échelle sociale, n'avaient sans doute pas droit à la pérennité. Quoi qu'il en soit, le sujet fait débat chez les spécialistes et le seul intérêt d'aborder le problème ici est de savoir si *ku syām* doit se comprendre comme "la noirette" ou "la belle brune".

¹⁴ Groslier, "Les Syām Kuk...", 1981, p. 117. L'auteur rajoute "on est toujours le noir de quelqu'un", trait d'esprit manifestement inspiré de considérations contemporaines.

‘Siam’) qui, à cette époque-là, n’avaient pas encore commencé leur expansion à partir de la région de Mōng Mao.

En revanche, à l’époque angkorienne, au XII^e siècle, les occurrences *syām kuk*, associées aux célèbres bas-reliefs d’Angkor Vat, désignent bien des “Siam”.

En conclusion

On a montré que l’ethnonyme “Siam” était issu de *Kośāmbī* (adapté du sanskrit *Kausāmbī*), désignation de prestige des anciennes principautés tay de Mōng Mao (Birmanie), par un phénomène de troncation, *(Ko)śām(bī)*. Cette forme primitive, qui devait être localement prononcée [sja:m], est attestée par *syam* en cham, *syām* en khmer angkorien, et par *syam/syam* en vieux birman. Elle est à l’origine de plusieurs ethnonymes : Chan, Ahom (et Assam) et Siam. Il est à remarquer qu’il y a une bonne adéquation entre la dispersion géographique de ces ethnonymes et les migrations des populations tay vers les XII^e-XIII^e siècles dans la Péninsule Indochinoise.

On a également mis en évidence que des formes homographes, issues de sanskrit *śyāma* “noir, de couleur foncée ; brun de teint (considéré comme une marque de beauté)” ont été employées dans le même temps en créant des incertitudes d’interprétation avec l’ethnonyme. En vieux birman, le sens a évolué vers “beau (au teint clair)” ; dans une inscription en vieux môn il qualifie le Bodhisatva, “le Magnifique”. Dans les inscriptions khmères préangkorienues, il est utilisé comme nom de personne avec un sens qui semble être resté plus près de “noir, foncé, brun”, mais avec une connotation valorisante. Ce n’est que plus tard que le sens s’est recentré sur l’idée de couleur de teint, dans un sens neutre et sans connotation négative exprimée.

Pour les locuteurs des époques anciennes, qu’ils soient Birmans, Môn ou Khmers, et malgré le laconisme des inscriptions, il ne semble pas qu’il y ait eu des risques de confusion entre les différentes formes de l’ethnonyme “Siam” issues de la lignée *(Ko)śām(bī)*, et celui des désignations qualificatives “noir, sombre” issues de la lignée de *śyāma*, et ce malgré leur homographie et leur probable homophonie. Leurs champs d’application étaient distincts. Les confusions n’ont existé que dans les interprétations hâtives de certains spécialistes.

Bibliographie sélective :

AYMONIER, Etienne.

1891 Première étude sur les inscriptions tchames, *Journal Asiatique* 17(1), p. 5-86.

BAXTER, William H.

1992 *A Handbook of Old Chinese Phonology*, Mouton de Gruyter, Berlin/New York.

BERNOT, Denyse

1978-92 *Dictionnaire birman-français*, 15 vols., SELAF, Paris.

- BRIGGS, Lawrence Palmer
 1949 The appearance and historical usage of the terms Tai, Thai, Siamese and Lao, *Journal of the American Oriental Society* 69, p. 60-73.
- CHATTERJI, Suniti Kumar
 1956 The name “Assam-Ahom”, *Journal of the Asiatic Society, Letters* 22(2), p. 147-53, Calcutta.
- CHILDERS, Robert Cæsar
 1909 *A Dictionary of the Pali language*, Kegan Paul & als., London.
- COCHRANE, Wilbur W.
 1915 *The Shans*, Superintendent Government Printing, Rangoon.
- CÆDES, George
 1948 *Les États hindouisés d’Indochine et d’Indonésie*, De Broccard, Paris.
- FERLUS, Michel
 2006 Sur l’origine de quelques ethnonymes : tai/thai, li/hlai, yi, gelao, lao, ... (Chine du Sud, Asie du Sud-Est), *XXèmes Journées de Linguistique Asie Orientale*, Paris.
- GAIT, Sir Edward
 1905 *A History of Assam*, Lawyers Book Stall, Guwahati. Republished in 1992.
- GROSLIER, Bernard-Philippe
 1981 Les Syām Kuk des bas-reliefs d’Angkor Vat, *ORIENTS, pour Georges Condominas*, Sudestasia, Paris, p. 107-126.
- HARVEY, G.E.
 1925 *History of Burma*, Longmans, Green & Co, London. Republished in 1967, Frank Cass, London.
- LONG SEAM
 2000 *Dictionnaire du khmer ancien (d’après les inscriptions du Cambodge du VI^e. - VIII^e. siècles)*, Fondation Toyota du Japon, printed by Phnom Penh Printing House.
- LUCE, Gordon Hannington
 1958 The early Syām in Burma’s History, *The Journal of the Siam Society* 46(2), p. 123-214.
- LUCE, Gordon Hannington
 1959a The early Syām in Burma’s History. A supplement, *The Journal of the Siam Society* 47(1), p. 59-101.
- LUCE, Gordon Hannington
 1959b Note on the Peoples of Burma in the 12th-13th Century A.D., *Journal of the Burma Research Society* 42(1), p. 52-74.
- LUCE, Gordon Hannington
 1981 *A Comparative Word-list of Old Burmese, Chinese and Tibetan*, School of Oriental and African studies, London.

- LUCE, Gordon Hannington
 1985 *Phases of Pre-Pagán Burma, Languages and History I*, Oxford University press, London.
- McFARLAND, George Bradley,
 1944 *Thai-English Dictionary*, Stanford University Press, California.
- PAIN, Frédéric
 2008 An Introduction to Thai Ethnonymy : Examples from “Shan” and “Northern Thai”, *Journal of the American Oriental Society*, 128(4), p. 641-62
- PELLIOT, Paul
 1902 Mémoires sur les coutumes du Cambodge, *BEFEO* 2(2), p. 123-177.
- PELLIOT, Paul
 1904 Deux itinéraires de Chine en Inde à la fin du VIII^e siècle, *BEFEO* 4(2), p. 131-413.
- PELLIOT, Paul
 1951 *Mémoires sur les coutumes du Cambodge de Tcheou Ta-Kouan*, (Œuvres posthumes de Paul Pelliot III), Adrien Maisonneuve, Paris.
- POU, Saveros
 1992 *Dictionnaire vieux khmer-français-anglais*, Cedoreck, Paris. [Nouvelle édition augmentée d'un supplément, 2004, L'Harmattan, Paris]
- PULLEYBLANK, Edwin G.
 1991 *Lexicon of Reconstructed Pronunciation in Early Middle Chinese, Late Middle Chinese, and Early Mandarin*, UBC Press, Vancouver.
- RISPAUD, Jean
 1966 Contribution à la géographie historique de la Haute Birmanie (Mien, Pong, Kośambī et Kamboja), *Essays offered to G.H. Luce*, Ba Shin, Jean Boisselier, A.B. Griswold (eds), vol. I, Artibus Asiae Publishers, Ascona, p. 213-223.
- SAI KAM MONG
 2004 *The History and Development of the Shan Scripts*, Silkworm Books, Chiang Mai.
- SCOTT, James George and J.P. HARDIMAN
 1900 *Gazetteer of Upper Burma and the Shan States*, Pt. I, vol. 1, Superintendent of Government Printing, Rangoon.
- SHORTO, HARRY L.
 1971 *A Dictionary of the Mon Inscriptions from the Sixth to the Sixteenth Centuries*, Oxford University Press, London.
- STCHOUPAK, N., NITTI, L. et L. RENOU
 1959 *Dictionnaire sanskrit-français*, Adrien-Maisonneuve, Paris.